



HAL
open science

Licence professionnelle Création et développement numériques en ligne

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Création et développement numériques en ligne. 2014, Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis. hceres-02038252

HAL Id: hceres-02038252

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038252>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Création et développement numérique
en ligne

de l'Université Paris 8 - Vincennes
Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Création et développement numérique en ligne

Dénomination nationale : SP6-Techniques et activités de l'image et du son

Demande n° S3LP140007184

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'Université Paris 8 et les Gobelins.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP6 - Communication et information

Présentation de la spécialité

La spécialité a pour objectif de préparer les étudiants à deux familles de métiers, par choix d'une option dès le départ de la formation : *Design - Ergonomie* et *Développement mobile et web*. Il s'agit donc d'une formation touchant à l'image fixe et/ou animée en lien avec les activités sur Internet. Elle prépare des futurs créateurs d'objets multimédias pour travailler dans le secteur des « nouveaux » médias, même si « nouveaux » devrait être remplacé par « en mutation continue », ce qui explique le besoin de changer en permanence les contenus de la formation.

La formation est entièrement suivie par des étudiants en alternance et les entreprises sont fortement impliquées dans le dispositif pédagogique.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle *Création et développement numérique en ligne* est une formation qui semble assez bien ancrée dans les réalités professionnelles du moment. En effet, le besoin existe indiscutablement avec une foison d'acteurs numériques de toutes les tailles qui ont un réel besoin de jeunes diplômés compétents.

La formation prépare bien à deux familles de métiers dans un même domaine d'activités. Tout est mis en œuvre pour y parvenir avec des phases communes et des temps de formation séparée.

Dans un univers où la polyvalence est de mise, chaque petite entreprise ne pouvant pas employer des spécialistes dans tous les domaines, le fait de vouloir jumeler deux spécialités, graphiste designer et développeur informatique, peut sembler un atout car même si les options sont abordées de façon séparées, les contacts entre les deux groupes existent et l'enrichissement mutuel peut avoir lieu.

Tout dans l'organisation de la licence le permet et on peut signaler en particulier les phases d'échanges sur les pratiques au retour de chaque période en entreprise. Il faut d'ailleurs bien insister sur les contacts et le travail régulier entre entreprises et équipe pédagogique de la licence (engagement préalable des entreprises, choix des candidats pour la licence et par les entreprises, suivi en cours de formation, jury final, comité de pilotage de la licence).

Le projet pédagogique met en valeur un autre aspect de cette licence, à savoir la qualité des enseignements. En effet, pour que les apports universitaires soient de bons niveaux, voire excellents, un partenariat a été établi entre Paris 8 et les Gobelins dont la valeur dans le domaine de l'image est confirmée. C'est un véritable plus pour les étudiants que d'avoir des enseignants de cette structure pour un grand nombre de cours.

L'architecture des enseignements paraît cohérente et trois éléments semblent capitaux dans cette période de mutation rapide des technologies et que l'on retrouve bien dans les attendus : autonomie, travail en équipe et méthodologie. Tout semble en effet mis en œuvre pour permettre à l'étudiant de travailler de façon autonome, en équipe et en ne s'attachant pas seulement à un logiciel ou un autre mais bien en apprenant la méthode qui permet de répondre à une commande. Les travaux tuteurés semblent particulièrement inscrits dans cette logique et on ne peut qu'encourager l'équipe à poursuivre dans ce sens.

Les taux de réussite sont excellents puisque constamment à 100 %. Le bon taux d'étudiants au travail est une concrétisation factuelle de la qualité professionnelle de cette formation et aussi des atouts de l'Île-de-France dans les emplois liés à Internet.

On peut s'interroger sur deux aspects qui pourraient renforcer encore cette licence. Pourquoi n'y a-t-il pas encore d'étudiant en formation continue, en validation d'acquis et d'expérience (VAE) et en validation des acquis professionnels (VAP) ? Est-ce par manque de candidatures ? Si oui, la communication est-elle bien faite en amont ? La présence de quelques étudiants en cursus de formation continue pourrait enrichir le travail collectif.

Le deuxième aspect est le manque de partenariat avec des universités ou écoles étrangères, ce qui pour un domaine professionnel tourné à l'international est une faiblesse. Des échanges permettraient de ne pas enfermer les étudiants sur du franco-français. Comme il s'agit-là d'une formation en alternance, on ne peut pas construire des filières de stages à l'étranger mais on pourrait envisager un système de conférences par des experts étrangers ou un voyage de trois ou quatre jours à l'étranger. Sans être vitale, une telle option serait un véritable plus pour une licence de cette nature.

Il n'en demeure pas moins que cette licence semble solide, bien positionnée par rapport aux besoins des entreprises, dotée d'une grande capacité à évoluer en même temps que les besoins, par touches successives ajustées avec l'aide des professionnels. La veille qualitative doit aussi être poursuivie de cette façon pour la qualité de cette formation et l'insertion des diplômés dans le monde professionnel.

- Points forts :

- Le taux d'insertion professionnelle.
- La solidité du projet pédagogique.
- Le partenariat avec les Gobelins.
- Le comité de pilotage réactif.
- Le taux de réussite.

- Point faible :
 - Le manque d'ouverture sur l'étranger.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de maintenir l'activité, la réactivité et la qualité du comité de pilotage tout en trouvant le moyen de recruter quelques étudiants en formation continue.

On pourrait également chercher à ouvrir la formation aux réalités professionnelles de l'Europe, dans un premier temps.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle (A+, A, B, C) : A
- Lien avec les milieux professionnels (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Monsieur Jean Marc GEIB
Directeur de la section de la formation et des
diplômes
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY
UNIVERSITÉ PARIS
La Présidence
VINCENNES SAINT-DENIS

Monsieur le Président de l'AERES,

L'équipe pédagogique de la **Licence pro mention Techniques et activités de l'image et du son, spécialité Création et développement numérique en ligne** a pris connaissance des observations formulées par l'AERES et n'a pas souhaité y apporter de réponse.

Pour ma part, je prends acte des recommandations qui concluent le travail des experts.

Avec mes meilleures salutations,

Mme Danielle Tartakowsy
Présidente de l'université Paris 8